

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL653

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 24

I. - À l'alinéa 5, après la première occurrence du mot :

« État »,

insérer le mot :

« concerné »

II. - En conséquence, substituer au mot : « concerné », les mots : « en question ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.